

NOUVEAU

RespiRé

et bougez branché !

À LA DEMANDE

Réservez
et nous venons
vous chercher !



Service
gratuit

Horaires valables du 6 juillet 2019 au 3 juillet 2020 inclus.

la
Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

DESTINATION
Île de
Ré

Île de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Qu'est-ce que RespiRé à la demande ?

RespiRé à la demande est un service de proximité proposé par le Département de la Charente-Maritime, **gratuit**, idéal pour aller faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical ou administratif...

Ce service est ouvert à tous, sans condition, et vous permet d'être pris en charge à domicile et déposé à l'un des arrêts prévus (voir tableau ci-contre).

Il fonctionne (sauf dimanches et jours fériés) pendant les périodes du tableau ci-dessous.

PÉRIODES	SECTEURS	JOURS DE LA SEMAINE					
		L	M	Me	J	V	S
Du 6 juillet au 31 août 2019	NORD		9h30 12h		9h30 12h		
	CENTRE	9h30 12h				9h30 12h	
	SUD			9h30 12h			9h30 12h
Du 1 ^{er} septembre 2019 au 4 juillet 2020	TOUS LES SECTEURS	10h30-11h30 12h30-13h30		14h 17h		10h30-11h30 12h30-13h30	

Pour en bénéficier

1. Choisissez la date et l'horaire de votre déplacement (aller ou aller/retour).
2. Réservez au **05 46 09 20 15** (*numéro exclusivement pour la réservation à la demande, du lundi au dimanche, 8h-13h et 14h-19h*) **au plus tard avant 17h la veille de votre déplacement.**
L'opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile (et l'heure prévisionnelle de retour le cas échéant).
3. **Tenez-vous prêt, à l'heure convenue**, un véhicule se présentera à votre domicile pour vous déposer à l'arrêt choisi.



Les 3 secteurs de RespiRé à la demande



Service gratuit

SECTEUR NORD



VOUS ÊTES À (Commune de départ) :

- Les Portes-en-Ré
- Saint-Clément-des-Baleines
- Ars-en-Ré

NOUS POUVONS VOUS DÉPOSER À :

- Les Portes-en-Ré : 1 Mairie, 2 Poste, 3 Carrefour contact*
- Saint-Clément-des-Baleines : 4 Mairie
- Ars-en-Ré : 5 U Express*, 6 Place Carnot
- Loix : 7 Place du marché, 8 Château d'eau
- La Couarde-sur-Mer : 9 La passe, 10 La plage, 11 Marché
- Saint-Martin-de-Ré : 12 Port, 13 Mairie, 14 Hôpital, 15 Les Salières

PÉRIODES	L	M	Me	J	V	S
Du 6 juillet au 31 août 2019		9h30 12h		9h30 12h		
Du 1 ^{er} septembre 2019 au 4 juillet 2020	10h30-11h30 12h30-13h30		14h 17h	10h30-11h30 12h30-13h30		

SECTEUR CENTRE



VOUS ÊTES À (Commune de départ) :

- Loix
- La Couarde-sur-Mer
- Saint-Martin-de-Ré
- Le Bois-Plage-en-Ré

NOUS POUVONS VOUS DÉPOSER À :

- Loix : 7 Place du marché, 8 Château d'eau
- La Couarde-sur-Mer : 9 La passe, 10 La plage, 11 Marché
- Saint-Martin-de-Ré : 12 Port, 13 Mairie, 14 Hôpital, 15 Les Salières
- Le Bois-Plage-en-Ré : 16 Place du marché
- La Flotte : 17 Coquereau, 18 Le Port, 19 Croix Michaud

PÉRIODES	L	M	Me	J	V	S
Du 6 juillet au 31 août 2019	9h30 12h				9h30 12h	
Du 1 ^{er} septembre 2019 au 4 juillet 2020	10h30-11h30 12h30-13h30		14h 17h	10h30-11h30 12h30-13h30		

SECTEUR SUD



VOUS ÊTES À (Commune de départ) :

- La Flotte
- Sainte-Marie-de-Ré
- Rivedoux-Plage

NOUS POUVONS VOUS DÉPOSER À :

- Saint-Martin-de-Ré : 12 Port, 13 Mairie, 14 Hôpital, 15 Les Salières
- Le Bois-Plage-en-Ré : 16 Place du marché
- La Flotte : 17 Coquereau, 18 Le Port, 19 Croix Michaud
- Sainte-Marie-de-Ré : 20 La Noue Crapaudière, 21 Place d'Antioche
- Rivedoux-Plage : 22 Mairie, 23 Pôle d'échange de Sablanceaux

PÉRIODES	L	M	Me	J	V	S
Du 6 juillet au 31 août 2019			9h30 12h			9h30 12h
Du 1 ^{er} septembre 2019 au 4 juillet 2020	10h30-11h30 12h30-13h30		14h 17h	10h30-11h30 12h30-13h30		

* Les noms des enseignes commerciales sont cités à titre d'indication géographique.

Réservez au **05 46 09 20 15** (au plus tard 2 heures avant votre déplacement) et nous venons vous chercher !